



# Bulletin d'informations mai 2015

## Mot de la mairesse

Bonjour à vous toutes et tous,

L'été nous arrive à grands pas, quoi de plus réjouissant à l'œil que nos forêts de feuillus et le bleu de nos lacs sous un soleil radieux. Nous commencerons sous peu le mois de juin. Ce mois marque le début de nos activités estivales. De la fête de la pêche à la fête des ethnies, cette année encore, la municipalité vous invite à profiter de ces occasions pour vous réunir et fêter en famille. Toute la population est invitée, nous vous attendons en grand nombre.

Je suis heureuse de vous faire part de quelques bonnes nouvelles financières confirmées au cours de la dernière semaine de mai:

1. Nous avons réussi à régler le dossier de la régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour un montant final de 3,944\$. Le montant initial était de 34,000\$. Ce dossier fut négocié sans l'aide de notre firme d'avocat. Dommage qu'il n'ait pas été travaillé dès la réception de l'infraction, nous aurions probablement pu nous en tirer sans avoir rien à déboursier. Mais après presque 3 ans et les procédures entreprises par la Régie du bâtiment du Québec, il était plus difficile de fermer le dossier sans déboursier. Rappelons que l'infraction est due à une plainte formulée à la RBQ pour des travaux électriques entrepris lors de la mise en place du « parc de skate » en 2012.
2. Une deuxième bonne nouvelle : un montant de 50 000\$ avait été prévu dans le budget de l'année 2015 pour peindre notre pont couvert. En février, on nous a confirmé que les travaux au pont étaient de la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ). Il a fallu apporter quelques bons points pour que le ministère nous confirme tout récemment, qu'il effectuerait les travaux de notre pont dès cette année. On parle de travaux à la structure et de la peinture. J'ai entendu à travers les branches qu'un comité de bénévoles nous concocte une célébration festive en l'honneur de notre pont. Nous tenterons de vous en dire davantage au courant de l'été.
3. Une troisième bonne nouvelle : après vérification du dossier des matières résiduelles, nous avons pu constater que depuis 2006, le ministère remettait annuellement aux municipalités, une redevance, soit un montant d'argent calculé selon la population. À ce jour, la municipalité n'a jamais rien reçu de ces argents qui étaient envoyés à la Ville de Rivière-Rouge. Des discussions sont en cours avec Rivière-Rouge et notre directrice a fait les correctifs nécessaires pour que le chèque nous soit dorénavant envoyé directement à compter de décembre 2015. On parle d'un manque à gagner de près de 50 000\$. Un suivi vous sera fait dans ce dossier.

Les membres du conseil s'étaient engagés à exercer une gestion rigoureuse des dossiers municipaux et nous poursuivons en ce sens. Le ménage se poursuit, après la mise à jour de l'archivage de la voute et des dossiers informatisés, nous voyons à ce que chacun de nos dossiers soit étudié et mis à jour. C'est beaucoup de travail pour notre directrice générale, mais je crois que d'ici la fin de l'année nous aurons réussi à passer sur les dossiers en retard ou litigieux.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 8 juin à 19h00. Je vous y attends dès 18h30, c'est toujours un plaisir de vous y retrouver.

Je nous souhaite un mois de juin des plus ensoleillés.

Céline Beauregard  
Mairesse

## Sommaire

|                                         |   |
|-----------------------------------------|---|
| Mot de la mairesse                      | 1 |
| Service de l'urbanisme                  | 2 |
| Travaux publics                         |   |
| Bonnes nouvelles                        |   |
| Embarcations                            |   |
| Faits saillants de la séance du conseil | 3 |
| Sylvain Pagé en visite                  |   |
| Autobus TaCl                            | 4 |
| Horticulture                            |   |
| Compte-rendu                            |   |
| Toilette à faible débit                 |   |
| Marathon                                | 5 |
| Emprunt d'équipement                    |   |
| Fête de la pêche                        |   |
| Date à retenir                          |   |
| Fête nationale                          | 6 |
| Activités                               |   |
| Bibliothèque                            | 7 |
| Pensée du mois                          | 8 |
| Lettre d'un citoyen                     |   |
| L'âge d'or                              |   |
| Calendrier des événements               |   |

**En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics au (819) 278-5074**

**Date de tombée de la prochaine édition**  
**Info Municipale**  
**18 juin**

Merci de nous aider à vous offrir un bulletin de nouvelles.

Prochaine parution juin 2015

Si vous voulez partager un commentaire vous pouvez communiquer par courriel : [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca) ou venir nous voir à la municipalité.

# Service de l'urbanisme

## MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

## Rapport sommaire pour l'année

| Type                                          | Nombre émis | Permis<br>Valeur  | Montant         |
|-----------------------------------------------|-------------|-------------------|-----------------|
| ABATTAGE D'ARBRES                             | 5           | 1 003.00          | 125.00          |
| AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION                | 1           | 7 500.00          | 100.00          |
| BÂTIMENT ACCESSOIRE                           | 4           | 15 800.00         | 50.00           |
| BÂTIMENT ACCESSOIRE (Travaux plus de 5,000\$) | 1           | 9 000.00          | 50.00           |
| CAPTAGE DES EAUX                              | 3           | 26 869.00         | 75.00           |
| CHANGEMENT D'USAGE                            | 2           | 2.00              | 0.00            |
| CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL               | 3           | 405 000.00        | 300.00          |
| CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, HAIE, MURET       | 3           | 2 500.00          | 75.00           |
| DÉMOLITION                                    | 4           | 5 002.00          | 100.00          |
| GALERIE, PERRON, PATIO...                     | 3           | 8 500.00          | 75.00           |
| INSTALLATION D'UN QUAI                        | 1           | 2 000.00          | 25.00           |
| INSTALLATION SEPTIQUE                         | 2           | 12 500.00         | 50.00           |
| REMBLAI/DÉBLAI                                | 3           | 5 000.00          | 75.00           |
| RENOUVELLEMENT CERTIFICAT D'AUTORISATION      | 1           | 1.00              | 25.00           |
| RÉNOVATIONS/RÉPARATIONS                       | 8           | 146 501.00        | 200.00          |
| LOTISSEMENT                                   | 5           | 0.00              | 350.00          |
| <b>Totaux</b>                                 | <b>49</b>   | <b>647 178.00</b> | <b>1 675.00</b> |

Yves Séguin,  
Inspecteur en bâtiment et environnement



*Si une solution existe, nous vous  
aiderons à la trouver!*

### Travaux publics

- Vous avez sûrement constaté que la machinerie d'hiver a été remise pour faire place aux équipements d'été.
- Nous avons aussi pu voir la niveleuse parcourir nos chemins.
- Veuillez noter que nous prévoyons l'épandage d'abat poussière liquide pour la semaine du 8 ou du 15 juin. Nous avons aussi augmenté la quantité à 42,000 litres pour 2015, contrairement à 38,000 litres pour 2014.

### Bonnes nouvelles

- Nous sommes très heureux de vous annoncer que Mme Andréanne McCarthy, inspectrice en bâtiment et environnement est de retour à la municipalité après son congé de maternité.
- L'inspecteur municipal sera au bureau municipal pour vous recevoir et répondre à vos questions le vendredi de 8 h à 16 h 30 et le samedi matin de 8 h à midi et ceci jusqu'au 11 juillet. Après cette date les heures de bureau seront comme d'habitude du lundi au vendredi midi.



### Embarcations

Veuillez noter que comme l'an passé, vous devez faire laver vos embarcations ou prendre possession des clés pour les barrières au Dépanneur de La Macaza. De plus, le taux de 40\$ est maintenu pour les non-résidents et aucun frais ne s'applique pour les résidents. Nouveauté : pour fin de statistiques, la municipalité en collaboration avec les différentes associations de Lacs, vous demandent de compléter le formulaire d'immatriculation d'embarcation saison 2015.

Voici quelques rappels concernant l'obligation de faire laver son bateau et les remorques.

Selon le règlement 2012-075 tout détenteur d'embarcation motorisée **non résident** doit faire laver son embarcation et sa remorque, dans un poste de lavage reconnu par la municipalité et être en possession d'un certificat de lavage valide pour cette embarcation et sa remorque.

Pour les résidents, il faut se procurer un certificat d'usager. Pour le recevoir, il faut faire laver son embarcation dans un poste de lavage reconnu par la municipalité. Toutefois l'article 11 du règlement prévoit des exceptions :

- « Est exempté de l'application du présent règlement, toute personne résidente qui entrepose son embarcation motorisée sur un terrain riverain et dont celle-ci n'a pas été utilisée sur un autre plan d'eau.
- « lorsqu'un résident sollicite les services d'un commerçant reconnu pour la mise à l'eau de son embarcation motorisée, laquelle est entreposée sur son terrain ou sur un site fourni par le commerçant, le lavage de cette embarcation n'est pas obligatoire. Par contre, la remorque à être utilisée doit être lavée conformément au présent règlement sauf si le préposé du commerçant peut certifier qu'il a procédé à un tel lavage à son lieu d'affaire au préalable ».

Pour faire laver son embarcation et/ou recevoir son certificat d'usager vous devez vous rendre au Dépanneur de La Macaza situé au 59 rue des Pionniers. Le Dépanneur est aussi dépositaire des clés afin d'avoir accès aux rampes de mise à l'eau des Lacs Chaud et Macaza.

## **COMMUNIQUÉ**

### ***FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015***

Le conseil a passé une résolution pour autoriser l'achat d'un terrain sur le chemin des Cascades en zone récréotouristique. De plus une autre résolution fut passée pour l'achat de quatre (4) chapiteaux qui vont servir aux différentes activités que la municipalité organise.

Suite à une rencontre concernant les plans de gestions de matière résiduelle des municipalités régionales (PGMR), il a été mentionné que la municipalité ne recevait pas les redevances auxquelles elle avait droit, et ce, depuis 2006. Une résolution a donc été passée pour que dès cette année le Ministère nous envoie directement le montant auquel nous avons droit.

Trois (3) de nos élus vont participer au congrès de la FQM qui se tiendra à Québec au mois de septembre.

Madame Beauregard, mairesse, a fait la présentation du rapport financier préparé par nos vérificateurs pour l'année 2014.

Il y a également une résolution qui a été passée concernant l'achat de l'abat poussière et le Conseil a augmenté la quantité de 4 000 litres de plus que l'an passé, pour un total de 42 000 litres.

Pour faire suite à l'année sabbatique d'un de nos employés, nous avons dû procéder à la réorganisation interne de notre personnel déjà en place.

Il y a également un addenda qui a été ajouté concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de La Macaza concernant l'article 6.3.2.

Diane L'Heureux  
Directrice générale

#### ***Mise en garde***

*Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.*

### **Visite de notre député... Monsieur Sylvain Pagé**



À tous les citoyens et citoyennes de La Macaza, nous aurons l'honneur de recevoir notre député Monsieur Sylvain Pagé à la salle Alice-Rapatel-Dubuc dès 19 h 30, le 18 juin. Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous. Il sera heureux de rencontrer ses partisans.

# Autobus TaCL

Transport  
Intermunicipal



## Saviez-vous que vous pourriez passer une belle journée à Mont-Tremblant ou à St-Jérôme.

En prenant l'autobus à 6 h 20 de La Macaza vous seriez à Mont-Tremblant à 7 h 40, vous pourriez continuer à St-Agathe, Val-David, Val-Morin, Ste-Adèle, St-Sauveur ou St-Jérôme pour y arriver entre 9 h 20 et 9 h 30.

En quittant St-Jérôme à 15 h 20, vous seriez de retour à Mont-Tremblant vers 16 h 55, ce qui vous donnerait amplement le temps pour prendre l'autobus de retour pour La Macaza qui quitte Mont-Tremblant à 17 h 45.

À noter qu'il y a plusieurs heures de départ et d'arrivée entre Mont-Tremblant et les autres villages allant vers St-Jérôme et plusieurs arrêts. Les horaires sont disponibles au dépanneur et au bureau municipal.

Si vous avez des questions, veuillez s'il vous plaît communiquer avec Pierre Rubashkin au (819) 275-2894 ou Stéphane Rubashkin au (819) 808-7903



## Des nouvelles de notre horticultriste - Isabelle

- Nous vous rappelons que le **samedi 30 mai 2015** nous procéderons à la distribution d'arbres au garage municipal de **9h00 à midi**. Nous mettrons à votre disposition du compost tamisé en quantité limitée et ce, **GRATUITEMENT!!!** Apporter vos chaudières (limite de 3 chaudières de 20 litres par numéro civique).

Une preuve de résidence sera demandée (permis de conduire ou compte de taxes pour les non-résidents).

- **Une bonne occasion pour partager et socialiser.**

Quelques places ont déjà été réservées et il en reste de disponibles. Nous sommes heureux d'offrir aux citoyens, un **jardin communautaire** donnant accès à 15 jardinets (4 pieds X 16 pieds) au coût de 20\$ et 3 jardinets surélevés (3 pieds X 8 pieds) au coût de 25\$, prêts à la culture.

Inscrivez-vous sans plus tarder au (819) 275-2077 poste 0. Premiers arrivés, premiers servis.

## Voici le compte-rendu de l'activité de nettoyage de samedi le 2 mai :

**Jean Zielinski** a nettoyé depuis le domaine Fournel au Lac-Chaud vers le chemin de l'entrelac (bout du lac).

**Louise Labat** et **Noella Lacasse** ont nettoyé du domaine Fournel jusqu'au garage Jubinville (Lac-Chaud et une partie de L'Aéroport).

**Jacqueline Leduc**, **Maverick Leduc** (10 ans), **Jacob Leduc** (7 ans) et **Linda Thibault** ont nettoyé du garage Jubinville jusqu'au garage municipal, le Lac-à-Ouellette et le cimetière.

**Rita Gordon** a nettoyé du garage municipal jusqu'à l'intersection de l'Aéroport et du Rang-double ainsi que le Rang-double et une section du chemin des Cascades.

**Christine Macias** a nettoyé le Rang-double et une très grande partie du chemin des Cascades.

**Sylvie Nantel** et **Luc David** ont nettoyé une très grande partie du chemin du 7<sup>e</sup> rang.

**Anouk Plouffe** (9 ans) et **Isabelle Hébert** ont nettoyé une partie du chemin des Cascades, le Rang-double et une partie du chemin de l'Aéroport.

Merci à tous ceux qui ont entretenu le devant de leur propriété!!!

Isabelle Hébert, horticultriste



## Rappel....Subvention pour toilette à faible débit

Remise de 50\$ (12 personnes ont déjà profité de ce programme)

Pour obtenir ce montant, vous n'avez qu'à suivre les instructions suivantes : - Vous n'avez pas besoin de permis - Seules les toilettes avec un débit maximum de 6 litres et moins seront acceptées - Une toilette par habitation - Afin d'encourager l'achat local, la toilette devra être achetée chez un fournisseur de la MRC Antoine-Labelle ou dans les municipalités de Brébeuf, Labelle, La Conception ou Mont-Tremblant - Ce programme est en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 - Vous devez nous faire parvenir une preuve (reçu de caisse avec la description de l'achat de la toilette)

# Préparez-vous pour le 4<sup>e</sup> marathon !



MARATHON DESJARDINS  
DE LA VALLÉE DE LA ROUGE



La 4<sup>e</sup> édition du **Marathon Desjardins Vallée de la Rouge** se tiendra le dimanche 11 octobre 2015 dans les municipalités de Rivière-Rouge et Nominingue. **Plein air Haute-Rouge** et sa dynamique équipe organisatrice vous invitent à vivre ou revivre l'expérience enrichissante de faire la course (ou marcher). Les parcours empruntent le cadre enchanteur du parc linéaire longeant la rivière Rouge et le lac Nominingue avec très peu de dénivélé.

Mettez-vous au défi ! Profitez de la belle saison pour vous entraîner et jogger au grand air: quoi de plus santé ! N'ambitionnez pas ! Allez-y lentement mais sûrement. Vous êtes capable !

Le marathon propose des épreuves pour tous les niveaux, jeunes et adultes: 2.5 km, 5 km, 10 km, demi-marathon (21.1 km) et marathon (42.2 km). Les tarifs, pour les inscriptions avant le 30 juin, sont de 5\$ ou 10\$ pour les enfants et varient entre 20\$ et 80\$ pour les adultes dépendamment de l'épreuve choisie.

## Inscriptions :

Pour plus d'informations sur le marathon, consultez le [www.marathondelarouge.ca](http://www.marathondelarouge.ca). On peut s'inscrire en ligne ou via les formulaires disponibles dans les hôtels de ville de L'Ascension, la Macaza, Nominingue et Rivière-Rouge.

## Bénévoles recherchés :

Vous souhaitez donner un coup de pouce à cet événement rassembleur dans notre communauté, nous cherchons des bénévoles. Contactez-nous au (819) 275-2577 ou par courriel à [marathonvalleedelarouge@gmail.com](mailto:marathonvalleedelarouge@gmail.com).

## Fête de la pêche édition 2015



Où : Quai public du Lac Chaud

Quand : **6 juin**

Sur place :

-  Inscriptions 8h à 9h
-  Bassin de truites
-  Agent de La Faune
-  Jeux éducatifs
-  Dîner hot-dog
-  Prix de présences et de participations pour les enfants

Venez-vous amuser avec nous!

Manon Côté, directrice générale adjointe



## **Emprunt d'équipement au bureau municipal**

C'est avec grand plaisir que nous vous rappelons que vous pouvez emprunter des raquettes de tennis, des raquettes de badminton, un ballon de basketball ou de volleyball pour utiliser sur le terrain de la municipalité. Le filet de badminton / volleyball sera installé près du parc.

Vous avez simplement à passer et faire votre demande auprès de notre réceptionniste au bureau municipal pendant les heures d'ouvertures.

Notons que les quantités étant limitées, les prêts sont sujets à la disponibilité de l'équipement.



Quelques dates à retenir :

- La fête des ethnies aura lieu le 5 septembre et non le 29 août comme indiqué sur le calendrier.
- Le club des aventuriers n'aura pas lieu le 19 juin. Dû aux rénovations de la bibliothèque, une nouvelle date sera annoncée.



## La Fête nationale du Québec, le 24 Juin



Chers citoyennes et citoyens,

Au nom de la Municipalité de La Macaza, il me fait plaisir de vous inviter à venir célébrer la Fête nationale du Québec, le 24 Juin 2015, à compter de 13h, au Parc Adolph-Ozell, au 53 rue des Pionniers, au cœur du village, sur un site aménagé pour vous.

Voici un descriptif des activités qui vous seront offertes: (BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS)

**13h:** le traditionnel défilé qui partira du quai public au Lac Chaud, jusqu'au site des activités environ 6 kilomètres.

La Municipalité invite tous les gens, associations de Lacs, La Fabrique, Club de l'Âge d'or, ou autres à se greffer à ce défilé, soit en VTT, automobile, ou en préparant un char allégorique. Deux prix seront attribués aux plus belles réalisations.

### Sur le site:

Musique Québécoise, jeux gonflables, maquillage et bricolage pour enfants, jeux de pétanque pour tous, parc de planche à roulettes, tennis, chapiteaux.

**16h à 18h:** souper traditionnel aux hot-dogs et breuvages inclus (GRATUIT)

**18h:** discours patriotique, salut au drapeau et volée de cloches

**19h:** Nouveauté cette année, SPECTACLE avec MARIE-FRANCE THIBEAULT, chanssonnière réputée, À NE PAS MANQUER

**21h:** feu de joie

**23h:** fin de la musique, pour respecter le règlement municipal.



NB: APPORTEZ VOTRE BOISSON ET POUR VOTRE SÉCURITÉ SEULES LES BOISSONS ALCOOLISÉES EN CANETTES SERONT PERMISES SUR LES LIEUX.

Cette journée de grand rassemblement sera faite dans la joie et la fierté d'être Québécoise, Québécois et tout sera mis en place afin que chaque instant de cette journée soit mémorable pour tous.

BONNE FÊTE NATIONALE À TOUS, VENEZ CÉLÉBRER EN GRAND NOMBRE.

Jean Zielinski, Conseiller responsable de l'activité



Pour de plus amples renseignements,

Hôtel de ville : (819) 275-2077 faites le 0, site internet : [info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca)

ou Jean Zielinski, (819) 275-5918



## FORME PHYSIQUE ET ACCÈS À DES SITES D'ACTIVITÉS

(Je bouge, je vis...)



**OBJECTIF:** Permettre aux personnes de La Macaza d'être en forme et d'accéder à diverses activités physiques.

La municipalité défraie une partie des coûts de l'activité soit une somme de 20% du montant global jusqu'à concurrence de 50\$ par année fiscale par personne.

Exemple:

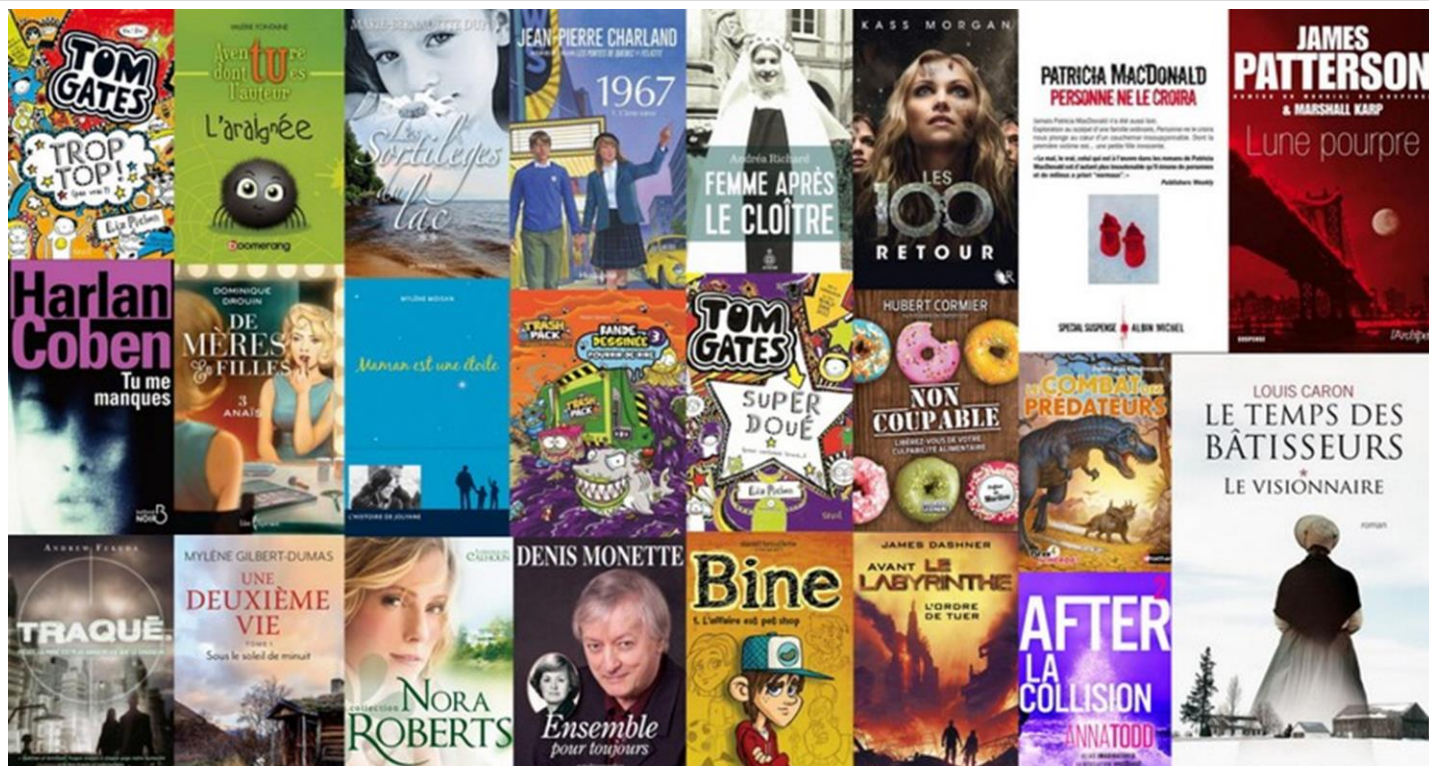
- **Achetez la passe du Parc Mont-Tremblant** : pour une famille de 2 adultes et 2 enfants de 17 ans ou moins c'est 70\$ plus taxes et nous rembourserons 15\$ sur le prix de la passe annuelle familial

### Camp de jour été 2015

Si la municipalité de Labelle ou de Rivière-Rouge organise un camp de jour et que vos enfants y participent, la municipalité remboursera la différence du coût entre l'enfant résident et l'enfant non-résident de ces municipalités.

Jean-Marc Dubreuil, conseiller responsable

# NOUVEAUTÉS DU MOIS DE MAI



## **IMPORTANT- RÉNOVATION À LA BIBLIOTHÈQUE**

Veuillez prendre note que nous devrions débiter les rénovations à la bibliothèque, dans la semaine du **7 au 13 juin 2015**. Nous serons **FERMÉS** le temps que les travaux seront effectués.

Durant cette période, vos dates de retours de prêts seront prolongées et vos documents seront retournés sans frais ni amende afin que vous n'ayez pas de retard. Vos retours de livres, dans la chute à livres, seront tout de même comptabilisés.

Surveillez notre site internet [www.munilamacaza.ca](http://www.munilamacaza.ca) ou notre page Facebook afin de connaître nos dates de réouverture. Un message sera également affiché au bureau municipal.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous accueillir dans notre nouvel environnement actualisé et chaleureux!



## ***Coup de cœur de votre bibliothécaire***



L'histoire de Jolyane Fortier a touché des milliers de lecteurs quand la chroniqueuse du Soleil Mylène Moisan l'a racontée dans un texte intitulé Maman est une étoile. Passionnée de la vie, follement amoureuse de son conjoint et mère comblée de deux jeunes garçons, Jolyane est décédée d'un cancer du sein à 31 ans. Au fil des rencontres entre la journaliste et le conjoint de Jolyane, Martin Létourneau, cette chronique est devenue un livre porté par l'écriture touchante et toujours digne de Mylène Moisan, un récit intimiste rempli d'espoir malgré son dénouement : d'abord une histoire d'amour entre un homme et une femme, puis la naissance de leurs enfants et les bonheurs et défis qui l'accompagnent, jusqu'à ce que la maladie surgisse. Jolyane a alors voulu combattre l'intrus de toutes ses forces, puis face à la possibilité de perdre la bataille, elle a choisi de préparer sa sortie. Ce livre nous présente une jeune femme lucide et courageuse, qui a elle-même construit son legs à ses fils en écrivant, en dessinant et en documentant ses derniers mois sur Terre, pour qu'ils puissent la retrouver une fois plus grands, quand elle ne serait plus là.



Lettre d'une famille de La Macaza

### Une retraite bien méritée

*Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos fidèles clients(es) et amis (es) de leur confiance durant toutes ces années. C'est avec regret et nostalgie que nous fermons la salle de débitage.*

*Mille mercis..... À vous tous.*

*Avec toute notre gratitude au revoir*

*Famille Sigouin*

*Aimé, Diane, Stéphane*



### Les Joyeux Macaziens en juin

Cartes du lundi.... le 1, 8, 15, 22 et 29 à 19 h

Activités du jeudi ... le 4 à 13h

Billard ..... jeudi à 13h

Souper de fin d'année vendredi 5 juin à 18 h

Thème du mois « Fête des pères »

**FERMETURE 5 juin**

**Épluchette de BLÉ D'INDE pour tous le samedi 22 août à 15 h**



### Calendrier des évènements

**Samedi 6 juin** : Fête de la pêche

**Lundi 8 juin**: Réunion du conseil à 19 h

**Jeudi 18 juin** : Rencontre des citoyens et Sylvain Pagé à 19 h 30

**Vendredi 19 juin** : Début du Club des Aventuriers

**Mercredi 24 juin** : Fête nationale du Québec

« Le bonheur  
dans votre vie  
dépend de la qualité  
de vos pensées. »  
Marc-Aurèle

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**

3, rue Desmarceaux,

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone (819) 274-2660

Email : [ebtv258@hotmail.com](mailto:ebtv258@hotmail.com)

